



N° de résolution  
ou annotation

2020-08-171

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

Province de Québec  
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020 à 20h00, tenue à huis clos (Covid-19) à la salle du Marais de la municipalité de Roquemaure.

Étaient présents : M. le maire Léo Plourde, messieurs Réjean Lévesque, et Rodrigue Morneau, conseillers. Madame Chantal Mainville était présente par vidéo conférence.

Était également présente, Mme Marie-Ève Isabelle, directrice générale par intérim.

Étaient absents : Madame Marie-Ève Garand et Messieurs Fernand Landry et Marcel Mainville, conseillers.

### **1.0 Ouverture de la séance**

Le conseil ayant quorum, la séance débute 20h36, présidée par M. Léo Plourde, maire.

### **2.0 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point "sujets divers" ouvert.

- 1.0 Ouverture de la séance ;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour ;
- 3.0 Adoption des procès-verbaux de juillet ;
- 4.0 Correspondance ;
- 5.0 Trésorerie ;
  - 5.1 Dépenses de juillet ;
  - 5.2 Inscription au dépôt direct de la Banque Scotia ;
- 6.0 TECQ : acceptation de la programmation version 1 corrigée ;
- 7.0 Camping ;
  - 7.1 Demande de commandite de la gérante du camping ;
  - 7.2 Peinture pour le restaurant ;
  - 7.3 Installation d'un détecteur pour la station des pompes ;
  - 7.4 Planification rencontre annuelle campeurs saisonniers ;
- 8.0 Foresterie ;
  - 8.1 Offre de service Groupement Forestier Coopératif Abitibi : Planification quinquennale ;
- 9.0 Avis de motion et présentation de la politique de gestion contractuelle ;
- 10.0 Réseau routier ;
  - 10.1 Coupe de foin sur les abords du chemin ;
  - 10.2 Ajout d'un déversoir dans le rang 2 et 3 Ouest : PPA-CE (subvention 10 000\$) ;
  - 10.3 Acceptation de l'appel d'offre pour la route centrale traitement de surface 3<sup>e</sup> couche ;
  - 10.4 Signalisation pendant les travaux de la route centrale ;
  - 10.5 Proposition des entreprises Bourget pour l'ajout d'un scellant sur la route centrale et le rang 2 et 3 ouest ;
  - 10.6 Travaux de réparation rang 4 et 5 Est (croche à Beupré) ;
  - 10.7 Nettoyage barrage de castors rang 1 et chemin Hébecourt ;



N° de résolution  
ou annotation

2020-08-172

- 11.0 Installation d'un canal de dérivation sur le système de chauffage à l'eau pour le centre récréatif (by-pass) ;
- 12.0 Ressources humaines ;
  - 12.1 Affichage du poste d'un directeur général ou d'une directrice générale ;
- 13.0 Sujets divers ;
  - 13.1 Demande tournoi équestre ;
- 14.0 Soumission pour la préparation de l'appel d'offres pour l'invitation pour des services professionnels (projet de collecte et d'assainissement des eaux usées du village (PRIMEAU) ) ;
- 15.0 Rapport des comités ;
- 16.0 Levée de la séance ;

### **3.0 Adoption des procès-verbaux de juillet ;**

Les membres du conseil ayant pris connaissance des procès-verbaux, leur lecture est dispensée.

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux du 6 et 20 juillet 2020 tels que présentés.

### **4.0 Correspondance**

M. le maire fait état de la correspondance pertinente.

### **5.0 Trésorerie**

#### **5.1 Dépenses de juillet**

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des comptes à payer;

#### **Pour la municipalité :**

Liste des comptes à payer au montant de : 32 012.40 \$

#### **Pour le camping municipal :**

Liste à payer au montant de : 21 819.41 \$

#### **Salaire net :**

9 629.06 \$

2020-08-173

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des dépenses de juillet.

### **5.2 Inscription au dépôt direct de la Banque Scotia ;**

2020-08-174

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, secondé par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité d'adhérer au service de dépôt direct de la banque Scotia puisque c'est un service de plus à la population et que celui-ci est gratuit.

### **6.0 TECQ : acceptation de la programmation version 1 corrigée ;**

#### **Attendu que :**

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;



2020-08-175

N° de résolution  
ou annotation

- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

**Il est proposé par M. Réjean Lévesque, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité que :**

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 1 corrigée ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 1 corrigée ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

### **7.0 Camping ;**

#### **7.1 Demande de commandite par la gérante du camping ;**

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, secondé par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité de commanditer un montant de 100 \$ pour les activités que Mme Line Binet, gérante, prévoit effectuer au cours de l'été.

#### **7.2 Peinture pour le restaurant ;**

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, secondé par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité d'acheter de la peinture pour repeindre la salle à manger du restaurant du camping pour un montant de 329.97 \$ plus taxes. Les travaux seront effectués par Mme Line Binet, gérante, sur son temps personnel.

#### **7.3 Installation d'un détecteur pour la station des pompes ;**

Refusé.



N° de résolution  
ou annotation

2020-08-178

#### **7.4 Planification de la rencontre annuelle des campeurs saisonniers;**

Puisque M. Marcel Mainville, représentant du comité du camping, est en vacances pour le mois d'août le point est reporté au mois de septembre.

#### **8.0 Foresterie ;**

##### **8.1 Offre de service Groupement Forestier Coopératif Abitibi ;**

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, secondé par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de Groupement Forestier Coopératif Abitibi pour l'élaboration d'un plan d'aménagement forestier intégré-tactique pour l'entente de délégation de Roquemaure au montant de 2500 \$ plus taxes, puisque notre plan actuel est arrivé à échéance.

##### **9.0 Avis de motion et présentation de la politique de gestion contractuelle ;**

L'avis de motion et la présentation est donné par Mme Chantal Mainville.

#### **10.0 Réseau routier ;**

##### **10.1 Coupe de foin sur les abords du chemin ;**

Mme Chantal Mainville se retire de la délibération.  
Puisque le conseil n'a plus quorum le sujet est reporté.

##### **10.2 Ajout d'un déversoir dans le rang 2 et 3 Ouest : PPA-CE (subvention 10 000 \$) ;**

2020-08-179

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, secondé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser les travaux pour l'ajout de deux déversoirs ainsi que du rechargement sur le rang 2 et 3 ouest pour un montant de 10 000 \$ (projet au PPA-CE accepté) plus la part de la municipalité.

##### **10.3 Acceptation de l'appel d'offre pour la route centrale traitement de surface 3<sup>e</sup> couche ;**

ATTENDU QUE la municipalité a invité les entreprises Bourget et les entreprises Franroc à soumissionner pour appliquer une troisième couche de traitement de surface sur la route centrale et le rang 2 et 3 ouest;

ATTENDU QUE le dépôt des soumissions se terminaient mercredi le 5 août;

ATTENDU QU'un seul soumissionnaire a déposé son offre dans les délais impartis;

2020-08-180

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission des Entreprises Bourget Inc. pour la réalisation de ces travaux, au montant de 100 890.56 \$ taxes incluses, cette soumission étant conforme.

##### **10.4 Signalisation pendant les travaux de la route centrale ;**

2020-08-181

Il est proposé par M. Réjean Lévesque, secondé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'autoriser notre employé municipal et un aide journalier à effectuer la signalisation pendant les travaux de traitement de surface puisque ceux-ci n'ont pas été prévus sur la soumission des



N° de résolution  
ou annotation

2020-08-182

entreprises Bourget. Le coût pour l'utilisation de nos deux employés sera absorbé à 50 % par les entreprises Bourget et la municipalité.

**10.5 Proposition des entreprises Bourget pour l'ajout d'un scellant sur la route centrale;**

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre de service des entreprises Bourget Inc. pour l'application d'un scellant sur la route centrale pour assurer une protection accrue (durée de vie plus longue) du traitement de surface de la route centrale ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Rodrigue Morneau, secondé par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition des entreprises Bourget Inc. pour l'application d'un scellant sur la route centrale au montant de 24 928.35 \$ taxes incluses.

**10.6 Travaux de réparation rang 4 et 5 Est (croche à Beaupré) ;**

Le conseil municipal reporte le sujet puisque la soumission reçue ne reflète pas les demandes du conseil municipal.

**10.7 Nettoyage du barrage de castors rang 1 et chemin Hébécourt;**

Il est proposé par M. Réjean Lévesque, secondé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'autoriser les travaux de démantèlement de deux barrages de castors sur le chemin Hébécourt. Pour le barrage de castors du rang 1 le sujet est reporté au mois de septembre pour vérifier les disponibilités budgétaires.

**11.0 Installation d'un canal de dérivation sur le système de chauffage à l'eau (by-pass) ;**

Reporté au budget 2021.

**12.0 Ressources humaines ;**

**12.1 Affichage du poste d'un directeur générale ou d'une directrice générale ;**

CONSIDERANT QUE Madame Marie Ève Isabelle assume l'intérim à la direction générale de la municipalité depuis le 18 décembre 2018 ;

CONSIDERANT QUE Madame Isabelle, avant d'assumer l'intérim à la direction générale, occupait les fonctions de secrétaire-trésorière adjointe ;

CONSIDERANT QUE madame Isabelle entend réintégrer ses anciennes fonctions de secrétaire trésorière adjointe ;

CONSIDERANT QUE la technicienne administrative, madame Lise Roy, avait été embauchée pour seconder Mme Isabelle afin d'assurer la poursuite et la bonne marche des activités municipales ;

CONSIDERANT QUE madame Roy quittera bientôt ses fonctions ;

CONSIDERANT la nécessité pour la Municipalité d'embaucher, à l'approche du départ de madame Lise Roy, une personne afin occuper le poste de directeur général ou directrice générale ;

2020-08-184

**IL EST PROPOSE PAR MME CHANTAL MAINVILLE, APPUYEE PAR M. RODRIGUE MORNEAU ET RESOLU A L'UNANIMITE,**



N° de résolution  
ou annotation

**D'AUTORISER UN APPEL DE CANDIDATURES POUR UN POSTE DE DIRECTEUR GENERAL OU DIRECTRICE GENERALE ;**

**QUE** l'appel de candidatures soit publié sur le site d'emploi Québec, sur le site de la municipalité, dans le journal local et sur la page Facebook de la municipalité.

**13.0 Sujets divers ;**

**13.1 Demande tournoi équestre ;**

M. Rodrigue se retire de la délibération constatant son intérêt.

Le conseil n'ayant plus quorum le sujet est reporté au mois de septembre.

**14.0 Préparation de l'appel d'offre pour l'invitation pour des services professionnels (projet de collecte et d'assainissement des eaux usées du village) ;**

2020-08-185

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, secondé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Mme France Thibault au montant de 140\$/heure pour un maximum de 4000 \$ pour la préparation d'un document d'invitation pour des services professionnels qui nous permettra de mandater une firme d'ingénieurs qui réalisera l'étude préliminaire de notre projet de collecte et d'assainissement des eaux usées du village pour le programme PRIMEAU.

**15.0 Rapport des comités ;**

**16.0 Levée de la séance**

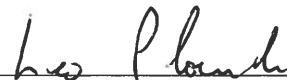
2020-08-186

À 21h10, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, M. Rodrigue Morneau demande la levée de la séance, secondé par Mme Chantal Mainville.

ADOPTÉ.

  
\_\_\_\_\_  
Marie-Ève Isabelle

Directrice générale par intérim

  
\_\_\_\_\_  
Léo Plourde

Maire